

le Landaurais

MAGAZINE

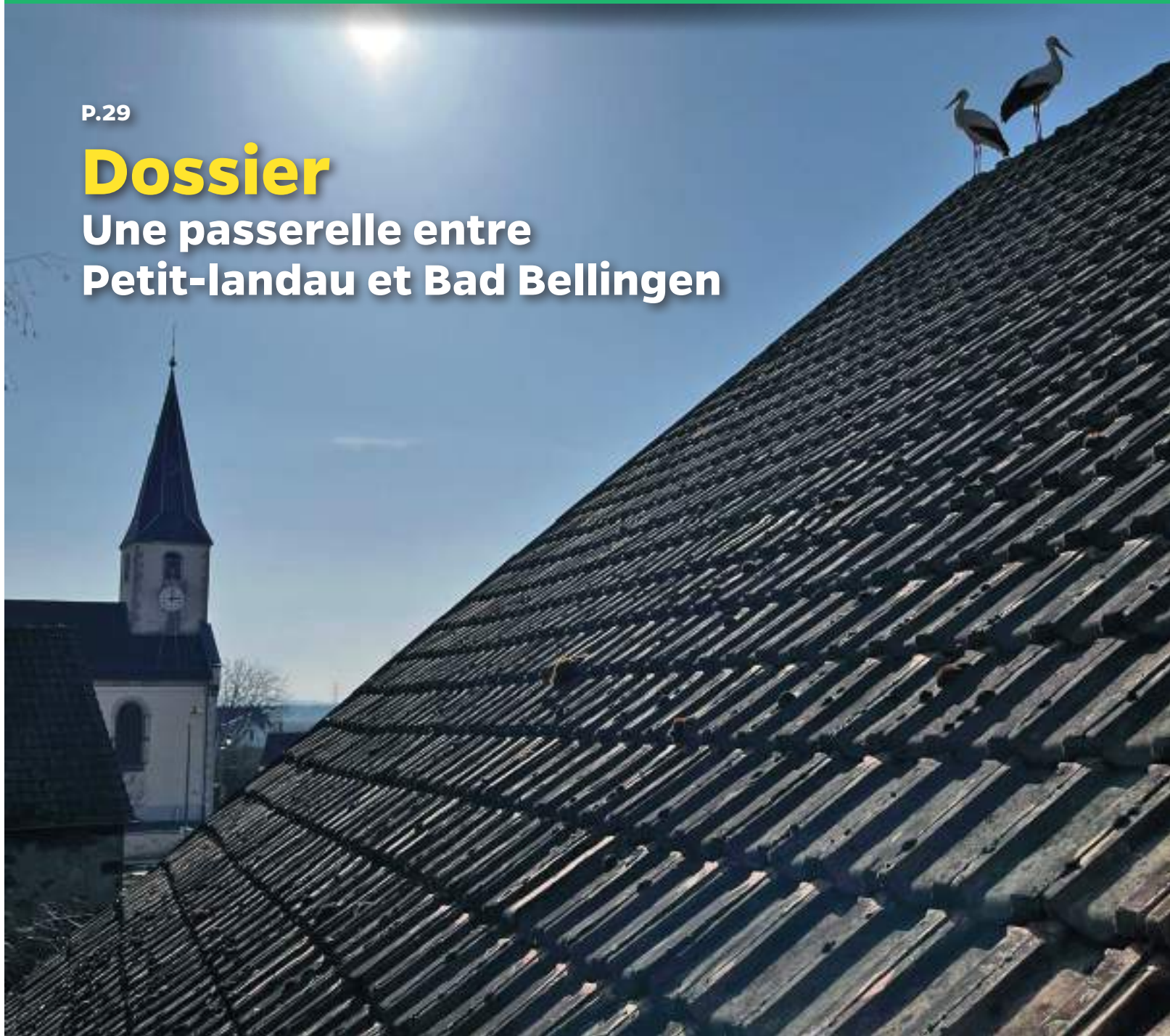
JUILLET 2026

PETIT-LANDAU, PAR MONTS ET PAR VAUX • WWW.PETIT-LANDAU.FR

P.29

Dossier

Une passerelle entre Petit-landau et Bad Bellingen



Vie municipale Cap sur un nouveau mandat p.4 / **Environnement** Lutter contre les fourmis p.7 - Centre de données Microsoft p.8 / **Prévention** Le frelon à pattes jaunes p.12 / **Enfance** De la salle de classe au Conseil de l'Europe p.17 / **Vie citoyenne** "Ensemble pour Petit-Landau" p.21 / **Vie associative** Fête de la Bielle p.26 / **Dossier** Une passerelle entre Petit-Landau et Bad Bellingen p.29 / **Agenda** p.31



OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, VENDREDI : de 9 H à 11 H

MARDI : de 16 H à 19 H

MERCREDI : FERMÉ

JEUDI : de 9 H à 11 H et de 16 H à 18 H

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

LUNDI : de 16 H à 18 H 30

JEUDI : de 18 H à 19 H 30

FERMETURE ESTIVALE : 2^E QUINZAINE DE JUILLET

OUVERTURE DU POINT DÉCHETS VERTS

LE SAMEDI DES SEMAINES PAIRES
de 14 H à 17 H SAUF JOUR FÉRIÉ

OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE D'OTTMARSHEIM

DU MARDI AU SAMEDI
de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

NUMÉROS D'URGENCE

- GENDARMERIE NATIONALE **17**
- BRIGADE DE GENDARMERIE
COB SAUSHEIM / OTTMARSHEIM
03 89 46 84 70
- SAMU **15**
- SAPEURS-POMPIERS **18**
- BRIGADE VERTE / SOULTZ **03 89 74 84 04**
- CENTRE ANTIPOISON / STRASBOURG
03 88 37 37 37
- SOS MAINS /
CLINIQUE DIACONAT ROOSEVELT **15**
- SOS MÉDECINS MULHOUSE **03 89 56 15 15**
- PHARMACIE DE GARDE **17** OU **www.3237.fr**
- URGENCE VÉTÉRINAIRE **3115** (numéro gratuit)

ÉCOLES

MATERNELLE "L'ENVOL" **03 89 48 35 58**

ÉLÉMENTAIRE "VICTOR HUGO" **03 89 48 35 19**

CHEF DE CORPS

JEAN-FRANÇOIS SCHMITT **07 55 59 02 31**

Sommaire

Vie municipale

Comptes-rendus succints	p.4
Nouveau mandat	p.4
Compte administratif et budget municipal	p.5

Travaux - Environnement - Cadre de vie

Comment lutter contre les fourmis	p.7
Centre de données Microsoft	p.8-10

Prévention - Sécurité - Santé

Le frelon à pattes jaunes.....	p.12
--------------------------------	------

Enfance - Jeunesse - Aînés

Challenge mobilité m2A	p.14
Périscolaire Niffer/Petit-Landau.....	p.15
Commission jeunes	p.16
De la salle de classe au Conseil de l'Europe	p.17
Les classes 1981 et 1956 à l'honneur	p.18
Les anniversaires de nos séniors	p.19

Vie citoyenne - Vie pratique

Nuisances estivales	p.20
Journée citoyenne : formulaire d'inscription	p.20
La chaîne "Ensemble pour Petit-Landau"	p.21

Sport - Culture - Vie associative

Jeu de l'été : le défi des couleurs	p.22-28
	p.25

Dossier

Une passerelle entre Petit-Landau et Bad Bellingen	p.29
---	------

Agenda

	p.31
--	------

Mariages

	p.32
--	------

Les grands anniversaires.....

	p.32
--	------



Bulletin municipal d'information de Petit-Landau

Rédaction : Commission communication, services administratifs
de la mairie et associations

Conception et réalisation : Woopx à Petit-Landau

Impression : AZ Imprimerie à Brunstatt

Crédit photo : Mairie de Petit-Landau,

Couverture Véronique ESSLINGER

Banques d'images libres de droit *Freepik, Unsplash, Adobe Stock*

Tirage : 400 exemplaires, Imprimé sur papier PEFC

ISSN 2968-9333 (imprimé) - ISSN 2969-3926 (en ligne)

Chères Landaunaises, Chers Landaunais...

Carole Talleux, maire de Petit-Landau

Un véritable tourbillon... C'est ainsi que l'on pourrait décrire ce premier semestre 2026. Entre la perspective des élections, la préparation du budget, la transition entre l'ancienne équipe et les nouveaux élus, et la poursuite de la dynamique engagée lors du précédent mandat, les défis n'ont pas manqué.

Avec le retour du printemps, le rythme s'est intensifié et chacun a trouvé sa place dans ce nouveau chapitre : habitants, agents, élus. Et voilà que le temps de l'édito arrive, toujours plus vite qu'on ne l'imagine.

Alors, on pense à tout ce que l'on souhaite partager : la nouvelle équipe municipale, avec une pensée sincère pour celles et ceux qui ont choisi de transmettre le relais ; la continuité des projets avec la commission jeunes ; le combat inattendu mais bien réel contre les fourmis ; un mode de communication plus instantané ; et surtout les sourires — ceux des Seniors lors de leur anniversaire, ceux des élèves rencontrés au fil de leurs projets, et les vôtres, lorsque vous découvrirez ce magazine, que nous avons toujours voulu à l'image de Petit-Landau : dynamique, solidaire, tourné vers l'avenir. C'est aussi notre meilleur support de communication, et c'est pourquoi nous y présentons un projet qui nous anime depuis plus de cinq ans. Nous avons d'abord été discrets, tant il nous semblait démesuré. Puis nous avons travaillé pour qu'il soit pris au sérieux, pour qu'il devienne atteignable. Aujourd'hui, nous avons choisi de vous l'expliquer, convaincus de sa

pertinence. Peut-être qu'un jour, c'est à vélo que nous nous rendrons à Bad Bellingen en quelques kilomètres.

Mais avant cela, un autre sujet a placé notre commune au cœur de l'actualité, jusqu'aux médias nationaux : l'implantation d'un centre de données Microsoft. Après la publication de l'avis de la MRAe et les nombreux articles de presse, parfois contradictoires, il nous a semblé essentiel d'utiliser ce magazine pour vous apporter des réponses justes, vérifiées et sincères.

Les échanges avec Microsoft et m2A sont réguliers et constructifs. Nos inquiétudes sont entendues, nos demandes prises en compte. En dialoguant, en questionnant, en réfléchissant ensemble aux impacts que ce projet pourrait avoir sur notre quotidien, nous parviendrons à obtenir la meilleure version possible du centre de données.

C'est donc avec sérénité et optimisme que nous abordons ces vacances d'été.

**Convaincus que le dialogue reste la clé
du vivre-ensemble, nous vous souhaitons
un été riche en découvertes,
en conversations avec vos voisins et
vos proches, et comptons sur le savoir-vivre
de chacun pour que cette pause estivale
soit douce et agréable pour tous.**



Comptes-rendus succints (mars à mai 2026)

SÉANCE DU 10 MARS

- Convention de superposition d'affectations avec VNF (accès parking).
- Approbation du rapport de la CLECT du 19 janvier 2026.
- Groupement commande avec coordonnateur (m2A) pour l'achat d'électricité : Avenant n°1.
- Point informatif sur le tableau des effectifs.

SÉANCE DU 24 MARS

- Vote du Compte Financier Unique 2025.
- Désignation des membres des différentes commissions communales.
- Désignation du représentant communal auprès du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres intercommunaux.
- Désignation du représentant communal auprès de l'AFUT.

SÉANCE DU 31 MARS

- Affectation du résultat 2025 du budget principal de la commune.
- Approbation du budget primitif « principal » pour l'exercice 2026.
- Vote des taux des impôts directs locaux.
- Attribution des subventions aux associations.
- Vote des tarifs communaux.

- Montant des indemnités des élus communaux (adjoints au maire + conseillers municipaux délégués).
- Mise à disposition de personnel par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (emplois saisonniers d'été).
- Convention avec la Fédération Française des Véhicules d'Époque (label Ville et Village d'Accueil des Véhicules d'Époque).

SÉANCE DU 5 MAI

- Désignation de représentants au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).
- Désignation du représentant de la Commune auprès de Territoire Energie Alsace.
- Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de m2A : débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable.

RAPPEL : L'intégralité des comptes-rendus des séances du conseil municipal est consultable sur le site internet de la commune www.petit-landau.fr, rubrique « la municipalité ». Les comptes-rendus sont également affichés sur le panneau à l'entrée de la Mairie.

CONSEIL MUNICIPAL

Cap sur un nouveau mandat

Les membres du conseil municipal, élus dimanche 15 mars dernier avec une belle participation de la population, se sont réunis le vendredi 21 mars pour le conseil d'installation.

Au cours de celui-ci, les conseillers ont été installés puis ils ont procédé à l'élection du maire et de ses adjoints.

Ont été élus :

- Carole Talleux, Maire
- Stéphane Esslinger, 1^{er} adjoint
- Laetitia Orschitt, 2^{ème} adjointe
- Thomas Mauvais, 3^{ème} adjoint

Félicitations à tous !



LES DÉLÉGATIONS DE CHACUN SE RÉPARTISSENT COMME SUIT :

1^{er} adjoint :

Environnement (bruit, déchets, écologie), chasse, sécurité en général, suivi et surveillance des chantiers et travaux communaux et intercommunaux.

2^{ème} adjoint :

Culture, sport, événements et commémorations particulières, personnes âgées, solidarité, aide sociale, emploi et formation, services à la population, affaires scolaires, animations intergénérationnelles, relation avec les communes jumelées.

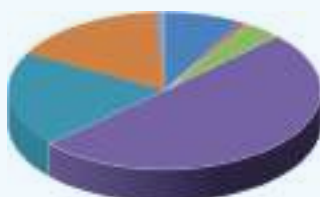
3^{ème} adjoint :

Urbanisme, participations à la réalisation d'équipements publics, aménagements et sécurisation des E. R. P. communaux et intercommunaux, POS/PLU.

Compte administratif principal 2025

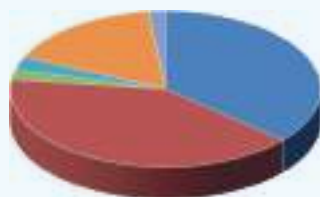
Recettes de fonctionnement

- Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit) : 100 757,08 €
- Atténuation de charges : 8 966,09 €
- Produit des services, du domaine et ventes diverses : 50 855,55 €
- Impôt & taxes : 631 343,79 €
- Fiscalité locale : 247 221,6 €
- Dotations, subventions : 202 958,69 €
- Autres produits de gestion courante : 11 655,37 €


1 253 758,17 €

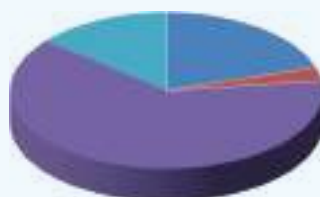
Dépenses de fonctionnement

- Charge à caractère général : 325 241,91 €
- Charge de personnel et frais assimilés : 361 343,69 €
- Atténuation de produits : 18 138 €
- Virement à la section d'investissement : — €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 24 425,34 €
- Autres charges de gestion courante : 147 824,51 €
- Charges financières : 15 744,2 €
- Dotations aux provisions et dépréciations : 45,08 €


892 762,73 €

Recettes d'investissement

- Solde d'exécution de la section d'investissement reportée : 171 179,32 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 24 425,34 €
- Opérations patrimoniales : — €
- Dotations, fonds divers et réserves : 532 703,58 €
- Subventions d'investissement : 118 799,12 €


847 107,36 €

Dépenses d'investissement

- Emprunts et dettes assimilées : 102 108,51 €
- Immobilisations incorporelles : 22 897,5 €
- Immobilisations corporelles : 409 248,22 €
- Immobilisation en cours : — €


534 254,23 €

Budget prévisionnel 2026

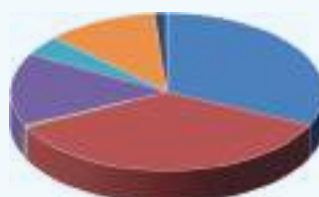
Recettes de fonctionnement

- Résultat de fonctionnement reporté : 210 995,38 €
- Atténuations de charges : — €
- Produit des services, du domaine et vent : 35 004,62 €
- Impôt et taxes : 580 000 €
- Fiscalité locale : 200 000 €
- Dotations et participations : 174 000 €
- Autres produits de gestion courante : 5 000 €


1 205 000 €

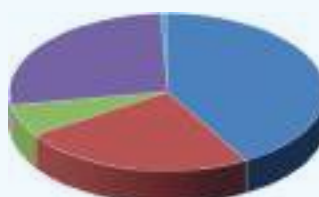
Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général : 385 000 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 430 000 €
- Atténuations de produits : 5 000 €
- Virement à la section d'investissement : 180 000 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 50 000 €
- Autres charge de gestion courante : 139 000 €
- Charges financières : 15 000 €
- Charges spécifiques : — €
- Dotations aux provisions et dépréciations : 1 000 €


1 205 000 €

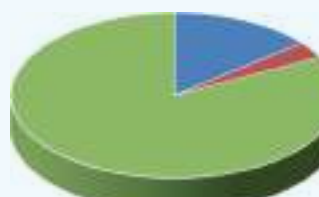
Recettes d'investissement

- Solde d'exécution de la section d'investissement : 312 853,03 €
- Virement de la section de fonctionnement : 180 000 €
- Opération d'ordre de transfert : 50 000 €
- Dotations, fonds divers et réserves : 202 146,97 €
- Subventions d'investissement : 5 000 €


750 000 €

Dépenses d'investissement

- Emprunts et dettes assimilées : 83 000 €
- Immobilisations incorporelles : 53 000 €
- Immobilisations corporelles : 614 000 €
- Immobilisations en cours : — €


750 000 €



RUE DU RHIN

Rénovation 2027

Afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers, la commune engagera courant 2027 des travaux de rénovation de la rue du Rhin.

Cette opération fait suite aux travaux de remplacement des conduites d'eau réalisés précédemment, qui ont entraîné une dégradation de la chaussée. Afin de remettre cette voie en état et d'offrir un cadre de vie plus agréable aux habitants, un programme complet de réaménagement sera entrepris.

Les travaux comprendront la création de nouveaux trottoirs destinés à sécuriser les déplacements des piétons ainsi que la réalisation d'un nouvel enrobé sur l'ensemble de la chaussée. Ces aménagements permettront d'améliorer la circulation, l'accessibilité et l'esthétique de cette autre entrée du village.



Par cet investissement, la municipalité poursuit son engagement en faveur de l'entretien et de la modernisation des infrastructures communales. Les habitants seront informés en temps utile du calendrier précis des travaux et des éventuelles adaptations de circulation nécessaires au bon déroulement du chantier.

La rénovation de la rue du Rhin constituera une amélioration durable du cadre de vie pour l'ensemble des riverains et des usagers.

ENVIRONNEMENT

Petit-Landau Propre

C'est sous un beau soleil et dans la bonne humeur que l'opération Petit-Landau Propre s'est déroulée le samedi 7 mars dernier.

Les fidèles participants, convaincus de l'importance de cette démarche citoyenne pour notre environnement, se sont répartis sur les abords du village : du grand Canal d'Alsace jusqu'à la sortie de la forêt le long de la RD570.

Des dizaines de sacs poubelles ont été remplis : papier, emballages, plus de 300 canettes en aluminium, de la ferraille...

Il est toujours autant difficile de comprendre la facilité de certains à jeter leurs déchets dans la nature.

Mais nous restons confiants pour l'avenir avec la présence en nombre de nos jeunes habitants.

Nous avons clos la matinée par un moment de convivialité, qui reste toujours un beau moment d'échange apprécié par les petits et les grands.

Un grand merci à ceux qui ont préparé le matériel et organisé les différentes zones, à ceux qui ont pris de leur temps pour participer et à tous ceux qui, au quotidien dans leur balade, ramassent les déchets trouvés...





RÉUNION PUBLIQUE

Comment lutter contre les fourmis ?

Le mardi 19 mai, plus d'une centaine d'habitants ont assisté à la réunion publique, organisée en présence de M. Astric, entomologue, venu nous expliquer la vie de la fourmi pour mieux comprendre quelles actions mettre en place pour les combattre.

Dès le début de la réunion, M. Astric, sans être pessimiste, nous a fait savoir que nous n'arriverons pas à bout de l'invasion en quelques semaines. C'est une véritable action coordonnée et sur le long terme qui doit être mise en place.

1

COMPRENDRE L'ESPÈCE UNE ORGANISATION REDOUTABLEMENT EFFICACE



La fourmilière se construit autour d'une reine qui peut avoir une durée de vie très longue (jusqu'à 15 ans !). Au moment de son unique accouplement la reine stocke les spermatozoïdes dans une spermathèque. Alors que le mâle meurt rapidement, la reine pourra pondre des milliers d'œufs durant le restant de son existence.

Les fourmis de l'espèce *Tapinoma darvizi* ont la particularité de bâtir des nids souterrains.

Elles sont :

- polycaliques (plusieurs nids)
- polygynes (plusieurs reines)



Pour M. Astric, il y a une **seule et même colonie** dans notre commune. Au vu de son étendue, on peut donc parler de **SUPER-COLONIE**.



Elles ont également une faculté de déménager facilement si le terrain leur est moins favorable.

3

UNE LUTTE DE LONG TERME AGIR EN PROFONDEUR

La lutte est donc très difficile et exigeante et il y aura nécessité de coordonner une action planifiée et simultanée sur tout le territoire, en touchant le nid en profondeur, là où sont réfugiées les reines pondueuses.



Les traitements de surface (eau chaude, brûlage, ...) ne touchent pas le nid ce qui ne permet pas de se débarrasser des milliers de fourmis qui sont dans le sol.

5

RENOUVELER LES TRAITEMENTS UNE VIGILANCE CONTINUE

Ces opérations sont à renouveler à chaque réapparition de nouvelles fourmis (entre 1 à 2 semaines après disparition) afin d'agir sur les suivantes.

RAPPEL : 4 « GRANDS » STADES DE VIE



Les fourmis peuvent « s'habituer » au produit posé et le contourner.

Dans ce cas, il sera peut-être nécessaire d'alterner différents gels.

2

POURQUOI EST-CE SI DIFFICILE ? UNE ESPÈCE ADAPTABLE ET ENVAHISSANTE

L'une de leur force réside dans leur capacité de communication qui se fait par les phéromones (de piste pour la nourriture, d'alerte, sexuelles...). Ces molécules chimiques servent de messages d'informations captés essentiellement par les antennes.

Elles trouvent les chemins les plus courts pour chercher de la nourriture de façon rapide et efficace.

Tapinoma peut prendre la place d'autres espèces de fourmis et est plus présente en zone urbaine que dans les espaces naturels.



4

MÉTHODE RECOMMANDÉE UTILISATION DU GEL ANTI-FOURMIS

Pour lutter efficacement, certains produits ont été identifiés et nous avons choisi d'utiliser ceux contenant, dans leur composition, du diméthylarsinate de sodium (5,75%).

COMMENT ?

Déposer du gel sur les chemins des fourmis, aux deux extrémités.

Les fourmis ingèrent le produit et le ramènent au nid.

Il faut le faire avec parcimonie pour qu'elles puissent ramener le produit avant d'être tuées.



Le gel doit donc être posé en quantités modérées et ajustées à leur appétence.

PRÉCAUTIONS D'USAGE

NOTRE SANTÉ ET NOTRE ENVIRONNEMENT D'ABORD

Une fois de plus, la commune souhaite vous rendre attentifs à l'importance de respecter les dosages et les préconisations d'utilisation des produits concernés.

Pensez à vous protéger avec gants et masques lors des traitements.

Tenir les produits hors de portée des enfants.

Eloigner les animaux de compagnie.

En effet, si la présence de fourmis ne représente pas de risques sanitaires, une mauvaise utilisation ou des quantités trop grandes de produits chimiques ou biologiques (biocides) peuvent être nocives pour **notre environnement, nos enfants, nos animaux de compagnie et nous-mêmes**.



CENTRE DE DONNÉES MICROSOFT À PETIT-LANDAU

Comprendre le projet et répondre aux principales questions



CMR01 et CMR02 depuis le côté ouest

Depuis mai 2024 et l'annonce de l'installation d'un centre de données Microsoft à Petit-Landau/Hombourg par le Président de la République, les mois se sont écoulés et les informations se sont précisées.

Courant 2025, deux réunions publiques ont ainsi été organisées à Petit-Landau. La première, adressée prioritairement aux habitants des communes concernées (Petit-Landau, Hombourg et Niffer) en février, puis la seconde ouverte au grand public en juin. Certains ont alors désapprouvé le manque de précisions des informations communiquées, alors même que les études n'étaient pas terminées et le dossier du permis de construire non finalisé. Notre volonté était clairement de laisser la place à un dialogue, une rencontre entre les habitants et les porteurs de projet afin de mieux comprendre les enjeux des uns et les craintes des autres. Le permis de construire a été déposé fin octobre 2025 par la société Microsoft, et l'instruction de la demande dure environ une année. Au cours de celle-ci, des fouilles archéologiques préventives ont été menées en décembre 2025. Et les exploitants

agricoles ont encore pu lancer une culture printanière en 2026.

Au cours du printemps, la Mission Régionale de l'Autorité environnement (MRAe) a émis un avis très médiatisé. Cet avis a été repris, amplifié et a créé de vives inquiétudes. m2A, Microsoft et la Préfecture ont apporté des réponses au courant du mois de mai.

L'enquête publique, dirigée par le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Strasbourg, s'est tenue du lundi 1^{er} juin au vendredi 3 juillet. Les 5 permanences ainsi que le registre numérique ont permis aux personnes intéressées de disposer d'informations sur le projet et d'exprimer leur avis. À la suite de ces échanges, plusieurs sujets récurrents sont apparus. C'est pourquoi, nous avons estimé utile de pouvoir partager avec vous ces principales thématiques du projet qui reviennent régulièrement dans le débat public.

LES CENTRES DE DONNÉES : Le cœur de nos vies numériques

Les centres de données constituent la colonne vertébrale du numérique : ils fournissent les capacités de stockage et de calcul indispensables aux services en ligne, du cloud à l'intelligence artificielle. Ils permettent ainsi le fonctionnement de nombreux services essentiels (santé, banque, communications), mais aussi des usages du quotidien comme réserver un train, regarder une vidéo ou écouter un podcast, de manière rapide, fiable et sécurisée. Nous les utilisons donc tous au quotidien avec notre ordinateur, notre tablette, notre téléphone, notre console de jeu... Dans ce contexte, plusieurs thématiques reviennent régulièrement dans les questions du public concernant le projet de centre de données de Petit-Landau. Les éléments suivants apportent des réponses concrètes à ces questions.



Vue sur bâtiment façade CMR01



Depuis la zone administrative du CMR01

LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

EAU : QUELLE CONSOMMATION ?

Le fonctionnement d'un centre de données nécessite un système de refroidissement pour évacuer la chaleur des serveurs. Le projet de centre de données à Petit-Landau repose sur un système de **refroidissement en boucle fermée**, une technologie nettement moins consommatrice en eau que les systèmes plus anciens, dans lesquels l'eau est réutilisée en continu. Aucun prélèvement dans les milieux naturels (nappe phréatique, Rhin, Canal) n'est prévu.

► Chiffres clés

- 4 670 m³/an pour le fonctionnement du site
- équivalent à la consommation annuelle de 85 personnes

► Remplissage des circuits de refroidissement

- 3 phases de 8 jours
- 2 723 m³ par phase
- 8 170 m³ au total

L'alimentation en eau pour le remplissage initial pourra se faire par raccordement au réseau communal à un débit contrôlé, ou par des camions-citernes. Certes, cette quantité n'est pas négligeable. Mais n'oublions pas que d'autres entreprises de la bande rhénane bénéficient d'une autorisation de prélèvement de 18 000 m³/an provenant du réseau public et 13 140 000 m³/an dans le Grand Canal d'Alsace pour le refroidissement de son processus de fabrication.

ÉNERGIE : UNE FORTE CONSOMMATION ?

À Petit-Landau, la consommation maximale théorique du site, estimée à terme à **1,5 TWh/an**, est à un niveau comparable à celui de grandes installations industrielles. Cette estimation s'inscrit dans un contexte de croissance continue des usages numériques. Les infrastructures actuelles sont conçues pour être plus efficaces, en regroupant les capacités sur des sites optimisés. La France bénéficie par ailleurs d'une électricité largement décarbonée, ce qui constitue un atout pour limiter l'empreinte carbone du projet. Celui-ci prévoit en complément de contribuer au développement de nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable.

Microsoft a pour ambition de couvrir **100 % de sa consommation électrique par de l'énergie décarbonée**. Et l'entreprise s'est engagée à mettre en place des accords d'achat d'électricité issue de sources renouvelables ou bas-carbone.

BRUIT : QUELLES NUISANCES ?

Les nuisances sonores liées au projet sont limitées. L'augmentation du niveau sonore auprès des habitations les plus proches est de l'ordre de **0,7 à 1,7 dB en journée** et **1,5 à 3,2 dB la nuit** en fonctionnement normal. Enfin, ces niveaux résultent d'une approche globale : conception adaptée des équipements et mesures correctives intégrées dès l'origine afin de maintenir durablement une ambiance sonore compatible avec la tranquillité des riverains.

TEMPÉRATURE : UN IMPACT LOCAL ?

Pour l'évaluer de manière prudente, les modélisations retiennent une combinaison de conditions météorologiques défavorables, associant des températures élevées (39,2°C) et une orientation de vent choisie de manière à diriger les flux vers les zones habitées. Dans cette configuration, l'augmentation de la température reste faible et très localisée, de l'ordre de **0 à 1,3°C**, en dehors du site, sans atteindre les zones résidentielles.



AGRICULTURE : QUE DEVIENT L'ACTIVITÉ ?

Le projet prévoit un développement progressif du site, avec un avancement par étapes du nord vers le sud. Cette organisation permettra vraisemblablement aux exploitants agricoles de continuer à cultiver certaines parcelles pendant plusieurs phases du chantier. Ainsi, certaines zones resteront exploitées jusqu'en **2028 voire 2029** selon les secteurs. Ce phasage assure une transition progressive et maîtrisée. Le calendrier pourra être ajusté en fonction de l'avancement du projet et des contraintes opérationnelles.

POURQUOI PETIT-LANDAU ?

Plusieurs sites ont été étudiés selon des critères techniques, environnementaux et d'aménagement.

Le site de Petit-Landau a été retenu pour sa compatibilité foncière et la proximité des infrastructures (électricité, eau, fibre). Il s'inscrit dans les orientations du schéma de cohérence territoriale (SCoT) comme un espace économique stratégique. Cette localisation répond aux besoins d'un centre de données, et s'intègre dans la dynamique de développement du territoire de m2A.

Rappelons également que la zone AU, prévue au PLU, est dédiée au développement économique depuis les années 1960.

...



À ce titre, la CCI puis le SMO ont acquis au courant des années 2000, la majorité des parcelles concernées, tout en laissant les exploitants agricoles continuer à les cultiver.



QUELS BÉNÉFICES POUR LE TERRITOIRE ?

Le projet pourrait générer jusqu'à 200 emplois directs, ainsi que de nombreux emplois indirects. Le chantier mobilisera plus de 40 métiers dans des domaines variés. En exploitation, plus de 27 métiers qualifiés seront nécessaires, avec des emplois durables et non délocalisables. Le projet s'accompagne de partenariats locaux (éducation, innovation, associations). Il contribuera à renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire.



Perspective 1 : Depuis l'entrée principale côté nord



Vue surélevée depuis l'entrée principale côté nord

Notre priorité est que le dialogue soit constant avec Microsoft et que nos échanges permettent d'anticiper les difficultés éventuelles. Nous avons tous conscience que la commune sera impactée, comme l'ont été avant nous les communes déjà industrialisées comme, tout proche de nous, Chalampé, Ottmarsheim, Hombourg et Bantzenheim. Mais vos élus mettront tout en œuvre pour minimiser au maximum les désagréments pour chacun et faire de ce projet une opportunité pour notre territoire.

SPORT, LOISIRS, CONVIVIALITÉ

La plaine sportive évolue

La commune a récemment procédé à l'amélioration de la plaine sportive située à la sortie du village. Le terrain de basket a été entièrement rénové (revêtement, traçage et paniers) afin d'offrir de meilleures conditions de jeu, en particulier pour les jeunes. Un filet de volley a également été installé, permettant de diversifier les pratiques et d'attirer de nouveaux utilisateurs.

Le parking a, quant à lui, été repris dans sa partie centrale, qui présentait un affaissement, afin de faciliter le stationnement, notamment lors des manifestations.

Ces aménagements contribuent à renforcer l'attractivité de cet espace de loisirs, apprécié de tous.





PROTOXYDE D'AZOTE

Du rire aux drames

LE PROTOXYDE D'AZOTE, ÇA FAIT QUOI ?

L'usage détourné du « proto » consiste à inhaler le gaz à l'aide d'un ballon de baudruche, après avoir ouvert (« cracké ») une cartouche. Le gaz est alors absorbé par les alvéoles pulmonaires et atteint le cerveau très rapidement, avec un effet maximal en 10 à 30 secondes.

Ce pic d'effet provoque une sensation d'euphorie, accompagnée d'une altération de la perception du temps et de l'espace, et parfois d'une impression de dissociation entre le corps et l'esprit, rendant impossible la conduite d'un véhicule.

Cet effet recherché est très bref, ce qui incite à répéter les prises.

Les effets immédiats qui peuvent apparaître sont : vertiges, maux de tête, nausées, pertes d'équilibre... Dans certains cas, des pertes de connaissance, des brûlures dues au froid du gaz (aux mains, au visage, voire aux poumons) ou encore une asphyxie liée au manque d'oxygène peuvent survenir.

AU VOLANT, UN DANGER IMMÉDIAT

Consommer du protoxyde d'azote est totalement incompatible avec la conduite. Il altère les perceptions, empêchant notamment d'évaluer correctement les distances. Il entraîne des troubles de la concentration et des troubles sensitifs, rendant impossible, par exemple, un freinage d'urgence.

Même lorsque l'euphorie a disparu, les capacités restent altérées sans que la personne en ait conscience.

10-30 SECONDES / PIC D'EFFET

Fou rire, désorientation, dissociation.

> En quelques secondes, un conducteur peut parcourir plusieurs dizaines de mètres sans aucun contrôle : griller un feu rouge, rouler à contresens, percuter un piéton ou un autre véhicule, ou faire une sortie de route.

1-5 MINUTES / EFFETS PERSISTANTS

Vertiges, nausées, pertes d'équilibre.

> Beaucoup reprennent le volant à ce moment-là, pensant à tort avoir récupéré leurs capacités de conduite.

JUSQU'À 30-45 MINUTES / EFFETS RÉSIDUELS

Distorsions visuelles, absences, altérations du jugement et de la coordination.

> Le conducteur se croit lucide. Il ne l'est pas.

DES CONSÉQUENCES TERRIBLES SUR LA SANTÉ

Dès la première consommation, le protoxyde d'azote expose à de nombreux risques qui augmentent en cas de fortes doses et d'usages répétés.

• **Atteintes neurologiques et paralysie**

Engourdissements, faiblesse musculaire, douleurs, difficultés à marcher, pouvant aller jusqu'à une paralysie temporaire ou définitive.

• **Troubles sphinctériens et sexuels**

Incontinences urinaire et fécale, troubles de l'érection, avec un impact psychologique important.

• **Risques cardiovasculaires**

Formation de caillots (thromboses) pouvant entraîner une embolie pulmonaire, avec un risque de décès.

• **Troubles psychiatriques**

Hallucinations, épisodes délirants, troubles de l'humeur.



PLUS D'INFORMATIONS : securite-routiere.gouv.fr

PLUS ÊTRE ACCOMPAGNÉ : drogues-info-service.fr ou par téléphone : 0 800 23 13 13



MÉDECINS DE GARDE

Le service des gardes médicales est assuré du **samedi 12h au lundi matin 8h** ou **durant les jours fériés, EN CAS D'ABSENCE DU MÉDECIN TRAITANT**. La permanence des soins est à présent **régulée via le SAMU 68**.

Il faut donc faire appel au SAMU :

15 pour obtenir les coordonnées du médecin de garde sur le secteur.



PHARMACIES DE GARDE

Pour la pharmacie de garde, composez le 3237 ou consultez le site **www.pharma68.fr**

- Samu : **15**
- Appel d'Urgence Européen : **112**

Les hôpitaux

- Centre antipoison :
03 88 37 37 37
- Centre Hospitalier Mulhouse :
03 89 64 64 64
- Clinique du Diaconat Roosevelt :
03 89 32 55 00
- Clinique du Diaconat Fonderie :
03 89 36 75 75

En cas d'urgence médicale non vitale, vous avez la possibilité de vous rendre au **Centre de Soins Non Programmés de Pfastatt (CSNP)**.

Ce centre permet de désengorger les grands services d'urgences, tout en vous permettant de bénéficier d'une prise en charge médicale globale et plus rapide. Il constitue un intermédiaire entre la médecine de ville et les urgences hospitalières.

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
- le samedi de 8h30 à 12h30



PLUS D'INFORMATIONS
www.ch-pfastatt.fr



ALERTE BIODIVERSITÉ

Le frelon à pattes jaunes, un danger pour notre territoire

Le frelon à pattes jaunes, aussi appelé **frelon asiatique**, est une espèce invasive qui représente une menace importante pour les pollinisateurs, la biodiversité et la sécurité des habitants.

Afin de limiter sa prolifération, m2A s'engage dans une démarche d'information et de prévention pour :

- faciliter le repérage des nids primaires et secondaires ;
- encourager le piégeage des reines fondatrices ;
- accompagner les communes et les habitants.

Avec l'appui du GDSA (Groupement de Défense Sanitaire Apicole) et du Syndicat apicole du Haut-Rhin, des fiches pratiques, formations et ressources sont mises à disposition.

RECONNAÎTRE LE FRELON À PATTES JAUNES

Le frelon à pattes jaunes se reconnaît par :

- un **thorax noir** ;
- des **pattes jaunes à l'extrémité** ;
- un **anneau abdominal orangé** ;
- un **liseré jaune** ;
- une **tête orange vue de face**.



Asiatique Européen

Taille moyenne :

- **Ouvrière jusqu'à 2cm**
- **Reine jusqu'à 3,5cm**

Le frelon à pattes jaunes est un **prédateur opportuniste** qui s'attaque à de nombreux insectes, avec une forte prédation sur les abeilles. Un seul nid peut consommer **plus de 11kg d'insectes par an**. Cette espèce représente donc un danger majeur pour la biodiversité locale.

À ne pas confondre avec le frelon européen qui est généralement plus jaune et roux et plus grand.

HABITAT & IMPLANTATION

Le frelon à pattes jaunes s'implante prioritairement en zones urbaines, dans les jardins et à proximité des habitations. Le nid de frelon représente donc un vrai risque près des lieux de vie et de loisirs comme les marchés, les terrasses, les jardins, les restaurants, les écoles etc.

LES DEUX TYPES DE NIDS

NID PRIMAIRE

Période : mars à juin

La reine fondatrice construit seule un petit nid abrité, de la taille d'une orange ou d'un pamplemousse. Les premières ouvrières apparaissent à partir de mi-mai.



NID SECONDAIRE

Période : à partir de fin juin

La colonie migre vers un nid secondaire, souvent situé dans les arbres, à plus de 10m de hauteur. Plus rarement, on peut en trouver dans des haies, sous des toitures ou dans des plaques d'égoût.



LES ENJEUX DE LUTTE

Biodiversité :

Le frelon à pattes jaunes s'attaque à des insectes essentiels à la pollinisation, notamment les abeilles.

Sa présence perturbe :

- les pollinisateurs ;
- les oiseaux (moins de nourriture disponible) ;
- l'équilibre naturel des écosystèmes.

Agriculture :

L'impact est majeur sur l'apiculture, l'arboriculture et la viticulture. En France, près de **1 ruche sur 5** est touchée.

À l'automne, le frelon consomme également des fruits et des raisins afin de couvrir ses besoins en sucre.

Sécurité publique :

Le danger principal n'est pas le frelon isolé. Le risque apparaît surtout lorsqu'on s'approche d'un nid. La colonie entre alors en mode défensif et peut déclencher une attaque collective potentiellement dangereuse, notamment pour les personnes allergiques, les enfants et les personnes fragiles.

PIÉGER LES REINES FONDATRICES

Capturer une reine fondatrice permet d'éviter :

- la construction d'un nid primaire ;
- puis celle d'un nid secondaire.

C'est un levier essentiel pour limiter la prolifération.



PÉRIODE IDÉALE DE PIÉGAGE

Fin mars / début avril (selon années) à début juin lorsque la température moyenne sur 7 jours atteint 15°C.

PÉRIODE CLÉ : autour du 20 mai

UN PIÈGE SÉLECTIF, C'EST QUOI ?

- Il attire les reines fondatrices.
- Il minimise la capture des insectes non ciblés.
- Il laisse échapper les insectes qu'on ne souhaite pas piéger.

IMPORTANT : Ne laissez pas les pièges en place après la période de sortie des fondatrices. Au-delà, ils deviennent inefficaces et nuisibles pour la biodiversité.

VOUS AVEZ REPÉRÉ UN NID ?



Ne jamais intervenir soi-même.

- Ne pas s'approcher.
- Rester à plus de 10 mètres d'un nid secondaire.
- La destruction doit être réalisée par un professionnel.
- Soyez particulièrement vigilants lors de la taille des haies, de la tonte ou des travaux extérieurs.

QUI CONTACTER ?

Référent départemental frelons asiatiques (GDSA) :

Sean DURKIN - E-mail : referentfa68@gmail.com

Référent adjoint : Nicolas WILLY - E-mail : willynicolas@gmail.com



LISTE DES DÉSINFECTEURS DU HAUT-RHIN :

https://www.m2a.fr/wp-content/uploads/2026/03/2026-Frelon_pattes-jaunes_liste-desinsectiseurs-2026.pdf



CPI NIFFER PETIT-LANDAU

Des nouvelles de votre corps de Sapeurs-Pompiers

■ Sainte-Barbe 2025 : mise à l'honneur de nos sapeurs-pompiers

Le dimanche 7 décembre 2025, à Petit Landau, à l'issue de la messe de la Sainte-Barbe, plusieurs sapeurs-pompiers du Centre de Première Intervention de Niffer – Petit-Landau ont été mis à l'honneur.

Devant le nouveau monument aux morts récemment inauguré, Madame le Maire de Petit-Landau Carole Talleux et le Chef de Corps Jean-François Schmitt ont remis le grade de sapeur-pompier de première classe à :

- **Célia Weider**, ayant validé la formation d'équipier de secours d'urgence aux personnes (SUAP) dans le cadre d'un engagement différencié ;
- **Ryad Kheidous**, ayant obtenu les qualifications d'équipier secours d'urgence aux personnes, d'équipier incendie et d'équipier interventions diverses.



Cette distinction récompense leur investissement et leur réussite dans le parcours de formation des sapeurs-pompiers volontaires.



À l'issue de la cérémonie, **Cédric Hetzlin** s'est également vu remettre son diplôme d'équipier interventions diverses, dans l'attente de la validation complète de sa formation initiale.



■ Bienvenue à notre nouvelle recrue

L'année 2026 débute avec l'arrivée d'un nouveau volontaire au sein de notre corps.

Clément Unterreiner



- Âge : 18 ans
- Habitant de Niffer
- Engagement : Printemps 2026
- Étudiant

« Mon engagement au sein de notre corps fait suite à ma formation de Jeune Sapeur-Pompier. Je souhaite aider la population du village qui m'a vu naître. »

Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans sa future carrière.

■ Crémation des sapins : une tradition toujours appréciée



Le 17 janvier 2026, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Niffer-Petit-Landau a organisé sa traditionnelle crémation des sapins au stade de Niffer. Vous avez été nombreux à assister à cet événement convivial et à partager un moment chaleureux autour d'une boisson réconfortante en cette soirée hivernale. Nous remercions sincèrement l'ensemble des participants pour leur présence, leur soutien et leur fidélité lors des manifestations organisées par notre amicale.

ON RECRUTE !

Le recrutement de nouveaux volontaires reste une priorité pour assurer nos missions au service de la population. Habitants de Niffer ou Petit-Landau, engagez-vous à nos côtés et participez à la sécurité de votre commune.

Vous disposez de peu de temps ? L'engagement différencié permet de participer aux missions de secours et de soins d'urgence aux personnes (SSUAP), avec une formation allégée et des horaires plus flexibles.

Renseignements : Jean-François Schmitt, Chef de Corps du CPI Niffer-Petit-Landau
Tél : 07 55 59 02 31 - Courriel : chefdecorps.niffer@orange.fr



CHALLENGE MOBILITÉ M2A

Ça bouge à Petit-Landau !

Cette année encore, les écoles de Petit-Landau, le multi-accueil ainsi que le périscolaire de Niffer-Petit-Landau ont participé avec enthousiasme au Challenge mobilité M2A, une action solidaire permettant de conjuguer activité physique, engagement citoyen et générosité.

Grâce à la mobilisation des enfants, des équipes éducatives et des familles, ce ne sont pas moins de **726 trajets** au total, qui ont été parcourus à pied, à vélo ou en trottinette du 4 mai au 5 juin.

On comptabilise 469 trajets effectués par l'école élémentaire, 79 par l'école maternelle, 102 par le multi-accueil et 76 par le périscolaire.

Pour cette édition 2026, c'est l'association « **M comme Milena** », basée à Hombourg, qui a été retenue pour bénéficier de la subvention attribuée dans le cadre de ce challenge mobilité.

Cette association a pour but de faire connaître le syndrome de Costello, dont souffre Miléna, une petite hombourgeoise âgée de 7 ans. L'association encourage par ailleurs le développement d'actions de sensibilisation et montre l'importance de l'inclusion.

Afin de donner tout son sens à cette démarche solidaire, la maman de Miléna accompagnée de sa fille, est

venue le vendredi 19 juin l'après-midi à la rencontre des enfants de l'école élémentaire pour leur plus grand bonheur.

Ce beau moment d'échange a permis aux élèves de découvrir le syndrome de Costello, de mieux comprendre l'impact concret de leur participation au challenge et de mesurer combien leur engagement peut contribuer à faire avancer de beaux projets humains.

La commune remercie chaleureusement l'ensemble des enfants, les équipes pédagogiques, les encadrants du multi-accueil et du périscolaire ainsi que les familles pour leur implication. Ensemble, ils démontrent une nouvelle fois que la solidarité et l'engagement citoyen se cultivent dès le plus jeune âge.



MULTI-ACCUEIL

Des animaux pour apprendre, ressentir et grandir



Ces derniers mois, les enfants de la crèche ont profité de plusieurs sorties au centre équestre du village pour partir à la rencontre des poneys et des chevaux.

Munis de carottes apportées avec enthousiasme, les enfants ont pu nourrir les animaux et les approcher dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Ces rencontres sont toujours riches en découvertes et en émotions. Le contact avec les chevaux permet aux enfants de développer leur curiosité, leur confiance et leur sensibilité. Observer un animal, apprendre à l'approcher avec douceur ou encore oser le caresser sont autant d'expériences qui participent au développement affectif et relationnel des tout-petits.

Dans le cadre de notre projet pédagogique autour des émotions, ces temps de partage avec les animaux prennent tout leur sens. Les animaux apportent un apaisement naturel et aident les enfants à mieux identifier et exprimer leurs ressentis. Ils favorisent également l'écoute, la patience et l'empathie.

La crèche poursuit d'ailleurs cette belle aventure avec la mise en place d'un projet de médiation animale en partenariat avec « Mister et Boules de Poils ». Claire Fontana intervient auprès des enfants, accompagnée de lapins et de cochons d'Inde pour proposer des ateliers adaptés aux tout-petits. Ce projet est subventionné par la CAF, sous le nom de projet zen en snoezelen. La SPLEA est fière d'avoir obtenu le soutien de la CAF.

Ces moments privilégiés rencontrent un grand succès auprès des enfants, toujours émerveillés par ces échanges pleins de douceur et de tendresse.

PÉRISCOLAIRE NIFFER / PETIT-LANDAU

Bouger, découvrir, grandir ensemble

■ Projet mobilité douce

L'équipe pédagogique du périscolaire a pu lancer son projet mobilité douce, financé par la CAF du Haut-Rhin, et permettre aux enfants de rejoindre l'accueil de loisirs à Niffer depuis l'école élémentaire de Petit-Landau presque chaque soir dès 16h.

Nous attendons avec impatience la livraison des vélos cargos pour développer d'avantage le projet et véhiculer ainsi les enfants de l'école maternelle.



■ Des partenariats pour les enfants

Pour cette deuxième édition du Carnaval pour les enfants, l'APeL et l'APeN (Associations Pour les Enfants de Petit-Landau et de Niffer) ont travaillé main dans la main avec notre structure pour faire de cette journée une belle réussite. Au programme, les enfants ont participé à une grande kermesse où différents ateliers étaient animés par notre équipe pédagogique et nos stagiaires. Ils ont eu la chance de pouvoir déguster de délicieuses crêpes gracieusement offertes par les associations.

Nous serons heureux de vous retrouver toujours plus nombreux l'année prochaine.



■ Projet « péri côté nature » financé par la CAF du Haut-Rhin

L'accueil de loisirs de Niffer/Petit-Landau a répondu à un appel à projet de la CAF du Haut-Rhin afin de développer l'accueil des enfants en extérieur.

Le projet, validé et financé par la CAF, a pour thématique la découverte de la couture ancestrale dans le but de créer un tipi sur la parcelle de forêt.

Nous avons sollicité l'Écomusée d'Alsace qui à travers quatre interventions, dont deux sur leur site, a permis aux enfants de découvrir l'origine du fil et quelques utilisations possibles tel que le feutrage et le tissage.

Nous attendons encore de trouver suffisamment de tissus pour créer l'habillage de notre structure en bambou.

Un prestataire nature et survie (Côté Vosges) nous a accompagné dans la création de « panneaux sandwich » pour la confection de cabanes et organisé une chasse aux trésors sur la parcelle de forêt. Les enfants gagnent en compétences et en autonomie dans ces instants de découverte et de création ; la richesse de ces moments en extérieur fédère le groupe et offre des moments inoubliables malgré parfois une météo capricieuse.

Le cadre qu'offre notre nature de proximité et l'intérêt que les enfants lui portent nous encourage à développer ces animations en extérieur et nous enrichir des savoirs les uns des autres.





COMMISSION JEUNES

Une jeunesse qui s'investit

La commission jeunes connaît toujours un franc succès : un noyau composé d'une dizaine de jeunes se retrouve régulièrement pour échanger sur divers sujets, poursuivre des projets et les mettre en œuvre.

Leur première action a été de se joindre à l'action Petit-Landau Propre le samedi 7 mars, comme les années précédentes. C'est toujours un réel plaisir de voir l'investissement des jeunes pour cette cause écologique et citoyenne.

Puis, la commission jeunes s'est retrouvée pendant les vacances scolaires, le mercredi 15 avril, pour préparer la seconde édition de la Matinée Sports et Activités pour tous, planifiée cette année le dimanche 5 juillet.

Les jeunes se sont également réunis le vendredi 22 mai soir à la maison villageoise avant de partager un moment de convivialité, en participant à la soirée jeux proposée par l'ACL. Les parties endiablées se sont enchaînées pour le plus grand bonheur de tous.

Enfin, la commission jeunes a été invitée à inaugurer le tout nouveau terrain de basket et de volley-ball de la plaine sportive ! Le samedi 20 juin en matinée, ils ont pu disputer quelques parties de baskets et assister à une petite démonstration de volley-ball par les U15 féminines de Rixheim qui évoluent en championnat de France.

On ne peut pas dire que ça ne bouge pas à Petit-Landau !



PETIT RAPPEL :

Tous les enfants peuvent, à compter de l'année de leur dixième anniversaire, se joindre à la commission, même s'ils ne sont pas disponibles pour chaque rencontre et qu'ils ne sont pas scolarisés à Petit-Landau.



DE LA SALLE DE CLASSE AU CONSEIL DE L'EUROPE

Une année pour faire vivre la démocratie !



« Au début, je ne savais pas vraiment ce qu'était la démocratie. Maintenant, je sais que chacun peut donner son avis et participer aux décisions ! » témoigne un élève de la classe, encore fier de l'aventure qu'il vient de vivre.

Tout au long de l'année scolaire, les élèves se sont engagés dans un ambitieux projet citoyen qui les a conduits à explorer les valeurs démocratiques, les droits de l'enfant et les enjeux du monde d'aujourd'hui. Une aventure riche en découvertes, en rencontres et en réflexions, qui s'est achevée de manière exceptionnelle au Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Pour mieux comprendre les droits et les devoirs des citoyens, les enfants ont participé à plusieurs ateliers animés par l'association Themis. Ensemble, ils ont abordé des thèmes essentiels tels que la démocratie, les droits de l'enfant ou encore les dangers des réseaux sociaux.

« J'ai appris qu'il fallait faire attention à ce que l'on publie sur Internet et que tout le monde a des droits à respecter », explique une élève.

Les apprentissages se sont également poursuivis hors de la classe. Lors d'une visite au Musée historique de Mulhouse, les élèves ont découvert l'histoire et le patrimoine de leur territoire. Une immersion dans le passé qui leur a permis de mieux comprendre l'évolution de leur

ville et l'importance de préserver son héritage.

Autre moment fort de l'année : la journée passée avec l'association Le Sahel Vert. Au fil d'activités variées et ludiques, les enfants ont voyagé à travers les continents du monde. Entre la construction d'une maquette de volcan, la réalisation de cartes postales destinées à des enfants du Mali, des ateliers sportifs, des sculptures en argile et une balade avec des ânes, chacun a pu s'ouvrir à d'autres cultures et découvrir de nouvelles façons de vivre.

La préparation du projet a également été marquée par une rencontre privilégiée avec Madame le Maire. Venue échanger avec les élèves, elle leur a présenté le fonctionnement d'une commune, les missions du maire et les responsabilités liées à cette fonction.

« J'ai compris qu'être maire, c'est beaucoup de travail et que le téléphone peut tout le temps sonner », raconte un élève.

Toutes ces expériences avaient un objectif commun : préparer une production originale sur le thème proposé par le Conseil de l'Europe : « **La démocratie en péril : comment la raviver ?** »

Pour répondre à cette question, les élèves ont imaginé et écrit une pièce de théâtre mettant en scène différents personnages symboliques : les menaces qui fragilisent la démocratie, les réseaux sociaux, la

démocratie elle-même, une présidente, un narrateur et des citoyens. À travers cette création, ils ont exprimé leurs idées, leurs inquiétudes mais aussi leurs espoirs pour l'avenir.

Le point d'orgue de cette aventure a eu lieu le **9 juin 2026**, lorsque les élèves se sont rendus à Strasbourg pour présenter leur travail au Conseil de l'Europe devant plus de **500 personnes** et aux côtés de nombreuses classes venues de différents territoires.

Un moment impressionnant et riche en émotions.

« J'avais un peu peur avant de monter sur scène, mais après j'étais très fier de nous », confie un élève.

Cette expérience unique a permis aux enfants de comprendre que la démocratie n'est pas seulement un sujet d'étude : elle se vit au quotidien à travers l'écoute, le dialogue, le respect des autres et l'engagement de chacun.

Une belle réussite collective qui illustre parfaitement l'implication de nos jeunes citoyens et qui restera longtemps gravée dans leur mémoire.



LES CLASSES À L'HONNEUR

Retrouvailles et convivialité

■ La classe 1981 a fêté ses 45 ans

Sous l'impulsion de Yannick Walter et Arnaud Flandre, la classe 1981 s'est retrouvée à la Maison Villageoise de Petit-Landau à l'occasion de leurs 45 ans.

Pour cette belle soirée de retrouvailles, les membres de la classe étaient accompagnés de leurs conjoints, venus partager ce moment placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Autour d'un bon repas, les discussions et les souvenirs ont rapidement animé les tables dans une ambiance chaleureuse et détendue. Entre anecdotes, éclats de rire et retrouvailles, chacun a profité de cette parenthèse festive où le temps semblait avoir fait une pause.

Et parce qu'une soirée de la classe 1981 ne pouvait pas se terminer tranquillement, la fête s'est poursuivie autour d'un karaoké particulièrement animé. Micro en main, les chanteurs d'un soir ont revisité de grands classiques dans une ambiance survoltée, entre refrains repris en chœur, performances improvisées et bonne humeur communicative.



De gauche à droite : Carole Talleux, Arnaud Flandre, Marjorie Munsch, Jérôme Butscha, Yannick Walter, Jérémie Coulombel, Laurent Rémy, Claire Kaemmerlen, Julien Uricher

Comme le chantait en l'an 2001, « on avait 20 ans »... Quelques années plus tard, la classe 1981 a prouvé qu'elle n'avait rien perdu de son énergie ni de son envie de faire la fête ensemble.

Si vous aussi, vous organisez les retrouvailles de votre classe d'âge landaunaise n'hésitez pas à nous partager votre témoignage !

■ La classe 1956 a fêté ses 70 ans

Sous l'impulsion et l'organisation de Marie-Louise Walter, les membres de la classe 1956 de Petit-Landau se sont retrouvés samedi 14 mars 2026 à la Maison Forestière de Hombourg afin de célébrer ensemble leur 70^e anniversaire.

Dans une ambiance chaleureuse et pleine de simplicité, chacun a pris plaisir à se revoir autour d'un bon repas, à échanger des nouvelles. Au fil des discussions, chacun a pris plaisir à se remémorer quelques souvenirs et à partager des moments de vie dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Au moment de se quitter, chacun était heureux d'avoir partagé ce moment de retrouvailles.



De gauche à droite : Denis Walter, Hubert Munsch, Louise Walter, Sylvie Costa, Agnès Butscha, Fabienne Munsch, Simone Hoefflerlin, Jean-Luc Costa, Jean-Marie Butscha

Tous se sont donnés rendez-vous l'année prochaine pour renouveler cette rencontre placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité.

Les anniversaires de nos séniors



Antoine SUTTER, 75 ans



Danièle BRAUMANN, 75 ans



Marie-Odile CAREGNATO, 75 ans



Ginette ORTSCHITT, 75 ans



Roger JUNCKER, 75 ans



Elio CAREGNATO, 80 ans



Günther GRETHLER, 80 ans



Geneviève BERNHARD, 80 ans



Henri ANDRES, 80 ans



Marie-Antoinette BAUMLIN, 80 ans



Yannick LEGLOIRE, 80 ans



Monique ESCHER, 85 ans



Jean BRAUMANN, 96 ans



Marie-Madeleine BILLICH, 96 ans



Monique GIRAUD, 96 ans



Marie RINGENBACH, 97 ans



Marcel WEBER, 98 ans



NUISANCES ESTIVALES

Respectons la tranquillité de chacun

BIEN VIVRE ENSEMBLE DURANT L'ÉTÉ

Comme chaque année à l'approche de la période estivale, la municipalité souhaite rappeler quelques règles de bon voisinage afin que chacun puisse profiter pleinement des beaux jours dans le respect de tous. Avec le retour des beaux jours, chacun profite davantage de l'extérieur : jardins, terrasses, promenades, baignades, activités sportives ou moments conviviaux entre amis. Ces instants de détente sont précieux, mais ils ne doivent pas se faire au détriment de la tranquillité du voisinage.

RAPPEL SUR LES NUISANCES SONORES

Les nuisances sonores sont réglementées sur le territoire communal. Conformément à l'arrêté municipal n°12.2014, les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, nettoyeurs haute pression, etc.) sont interdits :

- les dimanches et jours fériés : toute la journée ;
- les jours ouvrables : avant 8h et après 20h ;
- le samedi : entre 12h et 13h.

Ces dispositions concernent également les nuisances dites musicales et verbales.

Les soirées estivales, rassemblements prolongés, cris ou éclats de voix tard dans la nuit peuvent rapidement devenir une source de gêne pour les riverains.

Le respect mutuel et le bon sens permettent à chacun de profiter pleinement de l'été. Pensons à nos voisins lorsque la soirée se prolonge, lors des retours de baignade ou lorsque nous utilisons du matériel bruyant.

CITY-STADE : HORAIRES À RESPECTER

La zone du city-stade et ses alentours sont des équipements appréciés de tous. Leur utilisation est cependant encadrée par des horaires destinés à préserver la tranquillité des riverains.

Horaires d'accès

- Du 1^{er} avril au 30 septembre : de 9h à 20h
- Du 1^{er} octobre au 31 mars : de 9h à 18h

Malgré plusieurs rappels effectués ces derniers mois, des activités de sport et de loisir en dehors des horaires autorisés ont encore été constatées.

Le règlement de l'aire de loisirs est affiché à l'entrée du site. Chacun est invité à le respecter afin que cet espace demeure agréable, sûr et accessible à tous.

Le terrain de foot, le terrain de basket récemment rénové ainsi qu'un terrain de volley aménagé sur l'herbe sont à la disposition des sportifs, à l'extérieur du village.

VIGILANCE RENFORCÉE CET ÉTÉ

Nous espérons pouvoir compter sur le civisme de chacun afin de préserver la qualité de vie à Petit-Landau.

Les services de **Gendarmerie** et les agents de la **Brigade Verte** seront particulièrement vigilants cet été quant au respect de l'arrêté municipal.



EN CAS DE NUISANCES CONSTATÉES

La commune reçoit régulièrement des signalements d'habitants concernant des nuisances sonores survenues durant le week-end.

En cas de nuisance constatée, composez immédiatement le 17 (Gendarmerie).

Les appels sont enregistrés et permettent de conserver une trace des événements.

Nous remercions l'ensemble des habitants pour leur compréhension, leur civisme et leur contribution à la qualité du cadre de vie à Petit-Landau. Le respect de ces quelques règles permet à chacun de profiter de l'été dans les meilleures conditions.

JOURNÉE CITOYENNE

Parce-que nous, nous prenons soin de Petit-Landau

Chères habitantes, chers habitants, la municipalité a le plaisir de vous inviter à la prochaine édition de notre traditionnelle Journée Citoyenne, qui se déroulera le Samedi 12 septembre de 8h à 13h.

POURQUOI Y PARTICIPER ?

La Journée Citoyenne, c'est l'occasion parfaite de devenir acteur du quotidien de notre commune. Que vous soyez bricoleur émérite, jardinier passionné ou simplement de bonne volonté, votre aide est précieuse ! Ensemble, nous réaliserons de petits chantiers d'amélioration, de fleurissement et d'embellissement de notre beau cadre de vie.

C'est aussi – et surtout – un formidable moment de partage, de rencontre et de mixité entre générations.

LE PROGRAMME DE LA MATINÉE

- **7h45** : Accueil des participants et répartition des équipes autour des différents chantiers.
- **8h - 12h** : Place à l'action ! Travaux dans la convivialité et la bonne humeur.
- **À partir de 12h** : Place à la convivialité ! Après l'effort, le réconfort. Pour vous remercier de votre engagement, un repas préparé avec amour par nos bénévoles sera offert à tous les participants.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Afin de nous organiser au mieux pour les chantiers et la logistique du repas, merci de vous inscrire avant le 21 août en complétant le **coupon réponse ci-contre**, auprès de la mairie (par mail, en boîte à lettres ou directement à l'accueil).

Venez nombreux, en famille ou entre voisins. Chaque bras compte, et votre bonne humeur est notre plus belle énergie !



ENSEMBLE POUR PETIT-LANDAU

Une nouvelle façon de rester connecté

Parce qu'un village, ce n'est pas seulement des rues et des maisons, mais avant tout des femmes, des hommes, des familles et des générations qui vivent ensemble, le nouveau Conseil municipal souhaite renforcer encore davantage le lien qui nous unit.

Dans cet esprit, nous avons créé la chaîne WhatsApp « Ensemble pour Petit-Landau ». Cette chaîne est un nouvel outil d'information simple, gratuit et accessible à tous. Elle permettra à la commune de partager rapidement les informations importantes : événements du village, travaux, manifestations, alertes, initiatives associatives, moments de convivialité et toutes les actualités qui font vivre notre belle commune.

QU'EST-CE QU'UNE CHAÎNE WHATSAPP ?

Contrairement à un groupe de discussion classique, une chaîne WhatsApp fonctionne comme un panneau d'information numérique. Les habitants qui s'y abonnent reçoivent les publications de la commune directement sur leur téléphone, sans avoir besoin de consulter les réseaux sociaux.

Les abonnés peuvent lire les informations et réagir avec des émojis, mais ils ne peuvent pas répondre ni publier de messages. Ce fonctionnement a été choisi afin de garantir un espace serein, respectueux et exclusivement consacré à l'information communale.

L'objectif n'est pas de créer un débat en ligne, mais de permettre à chacun d'être informé facilement, dans la bonne humeur et en toute simplicité.

POURQUOI CETTE CHAÎNE ?

Nous savons que tout le monde n'utilise pas Facebook ou les autres réseaux sociaux. Certains préfèrent s'en éloigner, d'autres n'y sont tout simplement pas inscrits. Pourtant, chacun doit pouvoir accéder aux informations de la vie communale.

Avec cette chaîne, nous souhaitons toucher le plus grand nombre et maintenir ce lien précieux entre la mairie et les habitants.

Car une commune forte est une commune où l'on partage les informations, où l'on se retrouve autour des projets, des événements et des moments qui font notre quotidien.

REJOIGNEZ-NOUS !

Pour vous abonner à la chaîne « Ensemble pour Petit-Landau », il vous suffit de scanner le QR Code ci-dessous avec votre smartphone. En quelques secondes, vous ferez partie des abonnés et recevrez directement les actualités de votre commune.



Restons informés, restons connectés, restons Ensemble pour Petit-Landau



FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA JOURNÉE CITOYENNE DU 12/09/26

Vous pouvez vous inscrire en transmettant le formulaire ci-dessous à la Mairie ou par courriel : mairie@petit-landau.fr pour le 21 août

Nom : Prénom :

Adresse : Téléphone :

Courriel : @.....

Nom/Prénom	Adulte/Ado/Enfant	Ateliers souhaités (plusieurs choix possibles)	Je n'ai pas de t-shirt, ma taille est :

1. Peinture

2. Menuiserie, aménagements extérieurs

3. Plantations et fleurissement

4. Débroussaillage / Désherbage

5. Atelier enfants 3-10 ans

6. Atelier commission jeunes (10-16 ans)

7. Atelier de création artistique (décoration du village)

8. Préparation du repas

9. Peu m'importe, l'essentiel est de participer





Concours littéraire d'Alsace

Catégorie adultes

DESTINATION LUNE

Après le succès des trois premières éditions, la Collectivité européenne d'Alsace continue de soutenir la création littéraire et vous donne rendez-vous pour la 4^e édition de son concours littéraire !

Vous aimez les voyages lointains, notamment ceux où vous entraîne votre envie/plaisir d'écrire ? Ce concours est fait pour vous !

Saviez-vous qu'en 1976 Jean-Henri Lambert, un des anciens directeurs de l'Observatoire de Strasbourg, donna son nom à un cratère de la Lune ? Aujourd'hui, l'Observatoire de Strasbourg poursuit sa collecte de données sur la galaxie pour les chercheurs du monde entier. À Illkirch, les étudiants de l'International Space University se forment aux métiers de techniciens de l'espace.

Alors que se prépare la mission Artémis pour lancer un vol habité vers notre satellite, Mulhouse fut nommée Ville Ariane 2025, et le Vaisseau, centre de culture scientifique,

technique et industrielle, situé à Strasbourg, consacrera, en octobre 2026, une exposition aux prochains voyages vers la Lune. L'Alsace a déjà les yeux tournés vers cet astre familier. À présent, c'est à vous d'embarquer et d'imaginer la suite de cette aventure !

Vous êtes choisi(e) pour représenter l'Alsace lors du prochain vol habité vers la Lune. Récit poétique, journal de bord, science-fiction... Laissez libre cours à votre imagination pour raconter cette aventure humaine et scientifique, cette odyssée qui vous élève des rives du Rhin jusqu'aux mystérieux reliefs lunaires !

Informations et
inscription sur
alsace.eu



COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE
Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG cedex 9
100 avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 COLMAR cedex
www.alsace.eu



LES ÉCHAPPÉES VERTES DE PETIT-LANDAU

Un village, un espace, une nature, de la joie à partager

Des associations de Petit-landau : Les Petits loups, l'Association des arboriculteurs et l'Association Culture et Loisirs ont uni leurs forces, avec l'appui de l'équipe municipale pour répondre à un appel à projets lancé par ChangeX. Cette organisation accompagne des « acteurs locaux du changement, engagés sur des enjeux liés au climat, à l'éducation, à l'inclusion et à la santé ».

Ce qui motive notre démarche c'est avant tout l'environnement exceptionnel de Petit-Landau, village où la nature occupe une place essentielle, entouré de forêts et de cours d'eau, et riche d'une flore et d'une faune diversifiées. Nous vous invitons, enfants et adultes, à (re) découvrir, aimer et préserver ce patrimoine naturel qui nous est cher.

DEUX ÉVÉNEMENTS GRATUITS POUR TOUS

Grâce à cet engagement citoyen, nous avons obtenu un financement qui nous permet de proposer deux événements entièrement gratuits et ouverts à tous les habitants de Petit-Landau.

Les 11 et 19 septembre, le verger école ouvrira ses portes : le vendredi 11 pour les enfants des écoles et du périscolaire puis le samedi 19 pour l'ensemble des habitants.

RÉCOLTE DES POMMES ET FABRICATION DE JUS

Nous vous attendons nombreux pour récolter les pommes et participer à la fabrication du jus.

PLANTEZ VOTRE ARBRE AVEC NOUS

Cette rencontre sera également l'occasion de concrétiser votre souhait de planter un arbre. Afin d'accompagner chacun dans son projet, nous pourrons vous conseiller sur le choix de l'essence, selon vos souhaits, son implantation sur votre terrain ou dans un autre lieu du village.

Vous pourrez passer commande et nous assurerons l'achat et la livraison. Nous organiserons avec vous le planning de la plantation, nous vous accompagnerons pour cette opération et vous prodiguerons des conseils pour favoriser la pousse de l'arbre.

Rappelons que toutes ces actions sont gratuites et rendues possibles grâce à l'engagement bénévole d'habitants de Petit-Landau.

UN RENDEZ-VOUS AU PRINTEMPS 2027

Dans le bulletin du premier semestre 2027, nous vous proposerons le deuxième événement, une nouvelle échappée verte printanière ouverte à tous et pleine de surprises à découvrir au cœur de notre environnement.

REJOIGNEZ-NOUS !

Notre groupe reste ouvert à toutes les bonnes volontés, qu'elles soient associatives ou individuelles. N'hésitez pas à nous rejoindre.

À bientôt...



ARBORICULTEURS

Dates à retenir



• **Samedi 20/06 de 9h à 12h :**

Démonstration de taille d'été au verger-école

• **Lundi 29/06 de 9h à 12h :**

Démonstration de taille d'été au verger-école

• **Vendredi 11/09 :** Journée portes ouvertes pour les écoles et le multi-accueil de PL, avec ramassage de pommes par les enfants, confection et dégustation de jus de pommes.

• **Samedi 19/09 :** Après-midi portes ouvertes à destination du public, avec confection et dégustation de jus de pommes, vente de pommes à l'arbre selon disponibilité.

Cet après-midi portes-ouvertes au verger-école vous permettra aussi de vous inscrire pour le marché aux puces de PL et de passer éventuellement commande pour un arbre dans le cadre de la commande groupée liée au projet « Echappées vertes de Petit-Landau ».

• **Samedi 03/10 De 14h à 16h :**

Inscription pour le marché aux puces de Petit-Landau au chalet du verger-école.

• **Dimanche 11/10 :** Marché aux puces annuel de l'association

• **Samedi 25/11 après-midi :**

Démonstration de plantation de jeunes arbres au verger-école avec conseils de plantation.

Le comité de l'association vous souhaite de passer un bel été 2026.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

3 dons, un même objectif : sauver des vies

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe 3 types de don sanguin :



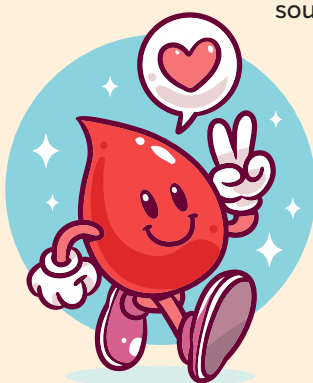
LE DON DE SANG TOTAL

C'est le plus connu et le plus courant. Il est utile pour prélever tous les composants du sang afin de les séparer ensuite. Ils permettront la fabrication, impossible par tout autre moyen, de produits médicaux vitaux pour certains patients.



LE DON DE PLAQUETTES

Certaines maladies, comme les leucémies et les lymphomes, et certains traitements comme la chimiothérapie ou la radiothérapie, ne permettent pas au patient de fabriquer ses propres cellules sanguines dans la moelle osseuse. La transfusion régulière de plaquettes évite au patient de risquer l'hémorragie, qui pourrait potentiellement lui être fatale.



LE DON DE PLASMA

Le plasma, qui est le liquide du sang, comporte des protéines particulièrement utiles pour les malades à multiples traumatismes, gravement brûlés, hémophiles, et pour les personnes souffrant de problèmes immunitaires.

> 90% des dons serviront à la fabrication de médicaments vitaux à base de plasma.

A l'heure actuelle, rien ne remplace le sang. Un immense merci à vous !

Type de don	Age requis	Durée du don	Temps total (entretien, don, repos)	Délai entre 2 dons	Nombre de dons maxi par an
Don du sang total	18 à 70 ans	8 à 10 min	1h	8 semaines	4 pour les femmes 6 pour les hommes
Don de plasma	18 à 65 ans	1h	1h30	2 semaines	24
Don de plaquette	18 à 65 ans	1h30	2h	4 semaines	12

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX AUX PROCHAINES MANIFESTATIONS :

• 13/07 : **soirée tricolore** • 11/10 : **guinguette merguez du marché aux puces** • 20/10 : **dernière collecte de l'année**

FOOTBALL CLUB

La saison du FCPR



À l'approche de la fin de la saison, nous tirons déjà un bilan très satisfaisant des mois écoulés. Tant sur le plan sportif qu'extra-sportif, la fusion de nos structures opérée il y a 5 ans démontre toute sa pertinence et sa réussite.

Alors que les championnats se clôtureront le week-end du 7 juin 2026, la saison se prolongera avec nos deux tournois extérieurs à Niffer : le tournoi Vétérans le vendredi 27 juin en soirée et le tournoi Féminin le dimanche 29 juin 2026.

L'été sera tout aussi actif. Le mois de juillet sera dédié aux stages vacances ainsi qu'à la reprise des Seniors (fixée au 21 juillet). En août, les sections jeunes reprendront progressivement le chemin des terrains pour préparer la rentrée.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS :

Les inscriptions pour la saison 2026/2027 ont ouvert courant du mois de juin 2026. Nos éducateurs qualifiés et nos bénévoles dévoués restent à votre entière disposition pour vous accueillir et répondre à vos questions.

CONTACTS UTILES :

Secrétariat Général : **Frédéric Jobert** - 06 22 58 54 29
Responsable Jeunes : **Sébastien Bils** - 06 74 57 43 22
Email : paysrhenan.fc@alsace.lgef.fr



JEU DE L'ÉTÉ

Le Défi DES COULEURS

Cet été, partez à la découverte du village grâce à notre grand jeu des couleurs !

Choisissez une couleur parmi les 4 proposées et réalisez un **pêle-mêle de 12 photos** prises uniquement dans le village. À travers votre regard, mettez en valeur les petits détails qui font le charme de notre commune : fleurs, champs, nature, toits, volets, chemins, décorations, objets du quotidien ou encore paysages d'été.

L'objectif est de redécouvrir le village en s'amusant, en famille ou entre amis, tout en laissant parler sa créativité !

QUELQUES CONSIGNES :

- Les photos doivent être prises avec un téléphone portable.
- Le pêle-mêle devra être réalisé en **format vertical : 1080 x 1350 pixels**.
- Votre création devra contenir **12 photos** autour d'une seule couleur.
- Toutes les photos doivent être prises dans le village.

Les couleurs au choix :

- Rouge
- Bleu
- Vert
- Jaune

Les catégories :

- 3 à 6 ans
- 7 à 11 ans
- 12 à 16 ans
- 16 ans et +

Comment participer ?

Envoyez votre pêle-mêle avant le **31 août 2026**

à l'adresse suivante : mairie@petit-landau.fr

Les plus belles créations dans chaque catégories seront sélectionnées puis départagées par les élus.

Alors ouvrez l'œil, prenez le temps d'observer le village autrement... et amusez-vous à en révéler toutes les couleurs !



ASSOCIATION FONCIÈRE DE PETIT-LANDAU

Rappel des règles d'usage des chemins agricoles



Les exploitants agricoles, par le biais de l'Association Foncière de Petit-Landau, souhaitent faire quelques mises au point par rapport à l'utilisation des chemins agricoles autour du village, ceci suite à des constats malheureusement de plus en plus fréquents d'attitudes non acceptables.

Il est rappelé que les chemins agricoles sont interdits à toute circulation automobile.

Les chemins appartiennent et sont entretenus par l'Association Foncière. Ils servent en premier lieu d'outil de travail

aux agriculteurs pour leurs activités.

Il est donc demandé aux usagers (vélos, promeneurs, joggeurs...) de laisser la priorité aux engins agricoles en toute circonstance.

Il est également rappelé que les animaux en général et les chiens en particulier ne doivent pas divaguer sur les chemins et ne pas pénétrer dans les champs. Conformément à l'article L211-23 du code rural et de la pêche maritime, est considéré comme en état de divagation tout chien qui se trouve hors de portée de voix de son maître ou qui est éloigné. Au-delà du fait que des chiens laissés en liberté et occupés à "chercher la balle" dans les champs piétinent inévitablement les cultures, accepterions-nous que les chiens de nos voisins viennent jouer chez nous sans notre autorisation ?

Une recrudescence de déjections canines sur les chemins ruraux, ainsi qu'aux abords et dans les champs cultivés, a également été constatée. N'oublions

pas que ce que nous mangeons pousse dans ces champs. Mangerions-nous les légumes de nos jardins si les excréments de nos chiens y étaient déversés ?

Par ailleurs, des dépôts de déchets verts sont constatés dans les prairies/jachères, aux bords des champs. Ce n'est pas acceptable. Pour rappel, la commune met à disposition un espace de collecte des déchets verts, situé rue du Rhin et accessible à tous, le samedi des semaines paires de 14h à 17h. La déchetterie d'Ottmarsheim accepte également les déchets verts du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Il n'est absolument pas question d'interdire l'utilisation de ces chemins à d'autres usagers. Mais de les utiliser ensemble en bonne intelligence. Sachons tous agir en citoyens responsables.

Matthieu HERRMANN, Président de l'Association Foncière de Petit-Landau



FÊTE DE LA BIELLE

Nouvelle réussite, malgré la chaleur !



L'édition de cette année sera marquée par un pic record de chaleur... Malgré tout, l'association "Les fous des pistons", ainsi que les bénévoles n'ont pas manqué de courage pour maintenir une édition couronnée de succès !

En effet, même si les autres années ont été plus fructueuses, le constat final de cette édition est plus que positif.

Les exposants, ainsi que les visiteurs sont venus en nombre, mais sont restés moins longtemps que d'habitude, ce qui a contraint l'organisation à mettre fin plus tôt à la manifestation !

Nous recensons au total quelques 550 **véhicules anciens** exposés contre 630 l'an passé. Mais dans ce contexte de canicule, cela reste exceptionnel, et confirme encore une fois que la fête de la bielle reste toujours un événement incontournable dans le monde des anciennes !

Nous pouvons également retenir quelques moments forts de la journée qui ont animé notre exposition, comme la nouvelle "box photo" sur le thème de la Polynésie ! C'est une véritable petite plage de sable avec un décor paradisiaque et des plantes exotiques qui a été mise en place pour immortaliser les visiteurs et leurs autos, motos, tracteurs, cyclomoteurs et autres...





Parallèlement, deux représentations de danse tahitienne ont été données par la troupe "Motu Hei" ! Voyage garanti !



Nous avons pu aussi assister au démarrage d'un véritable dragster de plus de 2000cv qui s'est déplacé spécialement pour l'événement. Enfin, les fous des pistons ont offert un véritable Vélosolux de 1964 à la tombola pour fêter les 80 ans de la marque !



Plusieurs curiosités ont pu être admirées pour la première fois : des véhicules atypiques : un tracteur "Citroën", une moto par le musée des sapeurs pompiers de Vieux-Ferrette, une traction transformée en bar, sans oublier plusieurs véhicules venus de Suisse et d'Allemagne ainsi que de régions voisines qui nous ont fait l'honneur de faire le déplacement.

Miss France Pin-up était également présente sur le site en habits d'époque !



Plusieurs dispositifs ont été mis en place pour combattre au maximum la chaleur.

Nous comptons plusieurs solutions : la mise en place de plusieurs tonnelles supplémentaires pour favoriser les zones ombragées (merci à l'association y'a d'la joie pour le prêt de leur matériel), mais aussi deux zones de rafraîchissement équipées de brumisateurs et de jets d'eau.

Enfin, nous remercions chaleureusement la municipalité pour leur soutien général, et le prêt de la salle climatisée. Nous avons pu cette année proposer aux visiteurs de se restaurer au frais !

En conclusion, ce fut une très belle fête de la bielle, pénible par la chaleur, certes, mais inoubliable par cette ambiance que nous retrouvons chaque année peu importe la météo !





DU NOUVEAU À L'ACL

Préparez votre rentrée !

Alors que la saison 2025-2026 touche à sa fin, l'Association Culture et Loisirs (ACL) de Petit-Landau tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses adhérents, bénévoles et participants pour leur engagement et leur fidélité tout au long de l'année. Les activités proposées ont une nouvelle fois permis de partager des moments riches en convivialité et de renforcer les liens au sein de notre village. L'ACL est désormais impatiente de vous retrouver à la rentrée pour une nouvelle saison placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la découverte.

LA GRANDE NOUVEAUTÉ 2026-27 : OUVERTURE DE LA SECTION APICOLE

Projet phare de cette année, l'ACL lance son **rucher pédagogique** !

Que vous soyez débutant ou simplement curieux de nature, cette nouvelle section vous propose un accompagnement complet pour découvrir l'apiculture de A à Z. Elle est accessible à tous à partir de 14 ans (mineurs accompagnés d'un adulte).

> Formation et accompagnement

- Initiation à l'apiculture
- Suivi pour apprendre à s'occuper des abeilles en toute sécurité

> Équipement pris en charge

- Ruches mises à disposition
- Matériel de miellerie fourni par l'association pour l'extraction du miel

> Réunion d'information

Venez découvrir ce projet et rencontrer l'équipe lors d'une réunion dédiée : **jeudi 17 septembre.**



LES AUTRES ACTIVITÉS PROPOSÉES

L'ACL poursuit également ses activités régulières :

- **Futsal** : pour les amateurs de football en salle et de jeu dynamique
- **Badminton** : activité ouverte à tous les niveaux
- **Pilates** : renforcement des muscles profonds et amélioration de la posture
- **Gym douce** : exercices adaptés pour entretenir sa forme
- **Marche** : moments conviviaux en plein air
- **Marché aux plantes** : rendez-vous incontournable autour du jardinage
- **Soirées jeux** : un moment convivial pour toute la famille, chaque 2^e vendredi du mois à partir de 19h30
- **Club du 3^e âge - La Belle Époque** : après-midis de détente et de partage, chaque dernier mardi du mois à partir de 14h

VOUS AVEZ UN PROJET ?

L'ACL a pour vocation de faire vivre le village grâce aux initiatives de ses habitants. Vous souhaitez proposer une activité ou créer une nouvelle section ? N'hésitez pas à nous contacter ! Nous étudierons ensemble sa faisabilité et nous ferons tout notre possible pour vous aider à la créer et à la concrétiser.

L'ensemble de l'équipe de l'ACL vous souhaite un excellent été et vous donne rendez-vous en septembre ! Un flyer distribué à la rentrée vous apportera toutes les informations pratiques.

CONTACT :

- Mail : aclpetitlandau@gmail.com
- Port. 06 14 80 39 22

Y'A D'LA JOIE

Une soirée pas comme les autres

Depuis plusieurs années, l'association Y a d'la Joie a le plaisir de vous proposer des soirées festives qui rythment la vie de notre commune. Cette année, nous avons décidé de vous surprendre en organisant un événement inédit, différent de ceux que nous avons l'habitude de vous proposer.

HALLOWEEN NIGHT !

Date : samedi 31 octobre

Lieu : salle polyvalente

- Décoration et ambiance Halloween
- Animation musicale par DJ Pierre
- Petite restauration et buvette sur place
- Déguisements bienvenus pour faire monter l'ambiance !

Tarifs :

- Adultes : 8 € et en prévente 6 €
- Adolescents à partir de 12 ans : 6 €

La soirée débutera à 20h et se prolongera jusqu'à 2h du matin.

Dans une ambiance mystérieuse et festive venez partager un moment de détente et de bonne horreur.

Sorcières, vampires, fantômes et autres créatures de la nuit sont attendus pour faire la fête.

Préparez votre plus beau costume et rejoignez-nous pour une soirée pleine de musique, de convivialité et de surprises !

L'équipe de Y a d'la Joie vous attend nombreux !

À NOTER DANS VOS AGENDAS !

Réservez dès maintenant la date du **5 décembre pour le Téléthon**, rejoignez-nous pour cette belle cause ! Cette journée de solidarité est un rendez-vous important pour soutenir la recherche et les familles concernées par les maladies rares. Comme chaque année, nous comptons sur votre présence et votre générosité pour faire de cet événement un beau moment de partage et de mobilisation.

Ensemble, faisons avancer la recherche.

Tous les membres de l'association vous souhaitent un bel été.

Patricia GRIMAL

LIAISON DOUCE

Une passerelle pour relier Petit-Landau et Bad Bellingen

C'est au cours de la première rencontre entre la municipalité de Petit-Landau et celle de Bad Bellingen, en septembre 2020, juste après la sortie du premier confinement, que l'idée d'une passerelle transfrontalière a été abordée par Carsten Vogelpohl, maire de Bad Bellingen.

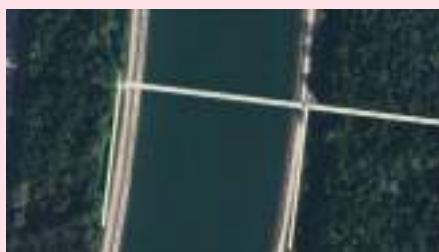


S'en sont suivis deux confinements pour chacun ses propres rayons de déplacements autorisés.

C'est alors que nous avons pu prendre conscience qu'il était impossible de rejoindre l'île du Rhin.

En discutant avec les mémoires du village, tous ont parlé du bac qui permettait de rejoindre la rive allemande jusqu'à la construction du canal dans les années 1950.

Ce qui était d'abord une simple idée, qui semblait difficile à concrétiser à première vue, a commencé à être présenté à m2A, à la CEA mais aussi, partagé par le conseil municipal de Bad Bellingen, au Landratsamt et à l'Eurodistrict Trinational de Bâle.



Vue du dessus de la passerelle



Situation actuelle



Vue projetée de la passerelle

UN BESOIN CONCRET DE MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Une telle liaison, pour mobilités douces, permettrait de faire des boucles familiales entre les deux rives car seuls les plus sportifs peuvent faire la boucle actuelle de 60 km.

Une passerelle permettrait également de rejoindre la gare de Bad Bellingen où passe la liaison ferroviaire vers Bâle de façon régulière.

Toutes les collectivités rencontrées se sont accordées à dire que l'idée était belle et pertinente mais qu'il manquait des données techniques.

VERS UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Le conseil municipal de Petit-Landau ainsi que le conseil de Bad Bellingen ont alors co-porté une étude de faisabilité technique.

Depuis, « l'idée » a pris doucement la forme d'un projet potentiel et les deux municipalités poursuivent leurs présentations pour obtenir des soutiens.

Une nouvelle réunion est prévue cet automne avec la CEA.

RECETTE

*Parmentier
de confit de canard*

Une recette
proposée par
Richard C.

INGRÉDIENTS

Pour 4 personnes, préparation 25min, cuisson : 55min

- 3 cuisses de canard confites
- 600g de pommes de terre
- 5 échalotes
- 5 gousses d'ail
- 100g de beurre
- 1 cs de vinaigre de vin
- 1/2 cc de sucre
- 2 cs de persil ciselé
- 10cl de bouillon de volaille
- 15cl de lait entier
- 1 cs de vinaigre de Xérès
- 3 cs d'huile
- sel, poivre

PRÉPARATION

- Pelez, coupez les pommes de terre et faites-les cuire 25 min dans l'eau salée. Émincez 3 échalotes et l'ail, puis hachez finement le reste d'échalotes.
- Faites suer dans une casserole les échalotes émincées avec 30g de beurre sur feu doux pendant quelques minutes. Versez le vinaigre de vin, le sucre et laissez réduire lentement.
- Retirez la peau du canard et effilochez la chair avec les doigts. Ajoutez-la dans la casserole avec 1 cuil. à soupe de persil, le bouillon de volaille et poivrez. Faites cuire en remuant très souvent jusqu'à réduction du bouillon.
- Faites dorer l'ail dans 20g de beurre. Egouttez sur du papier absorbant.
- Mettez les pommes de terre égouttées dans une casserole, ajoutez le lait chaud, 30g de beurre et l'ail. Poivrez, écrasez à la fourchette. Réservez au chaud.
- Mélangez le vinaigre de Xérès avec du sel, du poivre et de l'huile. Ajoutez les échalotes hachées et le reste de persil ciselé. Badigeonnez 4 moules (de 12 cm de diamètre) de beurre fondu.
- Garnissez d'une couche de canard, tassez sans trop presser, recouvrez ensuite de purée.
- Démoulez aussitôt sur les assiettes chaudes en tapotant avec le plat de la main. Entourez d'un cordon de vinaigrette, et servez sans attendre.

IDÉE RANDO

Et si on y allait ?

Cette balade proposée par Jean-Baptiste, constitue une belle idée de sortie en famille ou entre amis, alliant découverte, patrimoine et plaisir de la marche dans l'un des plus beaux centres historiques d'Alsace.

Le parcours de visite du **centre-ville de Sélestat** invite à une agréable balade au cœur d'un **patrimoine exceptionnel**.

Intitulé "**Dans les pas du lion et du géant Sletto**", le parcours est un clin d'œil au lion, emblème de Sélestat et à Sletto, géant légendaire fondateur de la ville.



Il est matérialisé au sol par une **signalétique spécifique**. Quelque **500 flèches scellées au sol** jalonnent le parcours et guident les visiteurs à travers la ville. Ces derniers sont ainsi guidés de site en site. Chaque étape est balisée par une

grande plaque en bronze numérotée ancrée dans le sol.

Il faut compter **2 heures** pour découvrir l'ensemble des **24 étapes** du parcours de 2,8 km. Une version courte d'environ **1 heure** est également proposée pour les visiteurs disposant de moins de temps : il est possible de prendre un raccourci par la **rue des Chevaliers** en suivant les clous fixés au sol.

Pour accompagner la visite, un **livret gratuit** comprenant un **plan détaillé**, des **explications historiques**, des **anecdotes** et des **conseils d'observation** est disponible auprès de l'**Office de Tourisme de Sélestat** ou à télécharger sur : https://www.selestat.fr/fileadmin/user_upload/VAH/Documents/Parcours_de_visite_urbain/brochure_parcours_de_visite24_low.pdf

Vous souhaitez ajouter un côté **ludique** au parcours ?

Alors lancez vous dans le **rallye patrimoine** : le géant Sletto et son lion mènent l'enquête sur l'ensemble du parcours.

A chaque étape, le visiteur doit répondre à une **question**.

Pour cela, il doit soit faire preuve d'observation, soit chercher la réponse dans la **brochure du parcours**.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses, est organisé **tous les deux mois** avec des **cadeaux à la clé**.





JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L BUS FRANCE SERVICES 30 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31 V	1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S Assomption 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31 L	1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S JOURNÉE CITOYENNE 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M	1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D MARCHÉ AUX PUCES 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M DON DU SANG 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31 S HALLOWEEN	1 D Toussaint 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M Armistice 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L BUS FRANCE SERVICES 47 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L	1 M 2 M 3 J 4 V 5 S TÉLÉTHON 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S PARADE DE NOËL 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J Noël 25 V Saint-Etienne 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J

Vacances scolaires

Animation / Fête / Événement

Don du sang

Bac jaune

Bac marron

Point déchets verts

Balayage mécanisé

Ce planning peut être modifié en cas d'absence d'agents ou de panne sur les balayeuses, ainsi que par température négative.

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 2026

AOÛT

- Rolande WILHELM née STAUB, 2 août, 80 ans (1946)
- Emile ESCHER, 17 août, 91 ans (1935)
- Marie-France BREIDENSTEIN née LUDWIG, 18 août, 75 ans (1951)

SEPTEMBRE

- Roland URICHER, 4 septembre, 80 ans (1946)
- Simone FLANDRE née WEBER, 24 septembre, 75 ans (1951)
- Andrée GARCIA, 24 septembre, 85 ans (1941)
- Roland SCHWAB, 24 septembre, 85 ans (1941)
- Agnès COULOMBEL née URICHER, 28 septembre, 75 ans (1951)

OCTOBRE

- Gérard MEYER, 2 octobre, 94 ans (1932)
- Remy ORTSCHITT, 7 octobre, 75 ans (1951)
- Hedwige MULLER née STAUB, 13 octobre, 85 ans (1941)

NOVEMBRE

- Jeannine MUSSLIN née SCHLOSSER, 24 novembre, 75 ans (1951)
- Marie Florence HEITZ née KIEFFER, 30 novembre, 96 ans (1930)

DÉCEMBRE

- Béatrice SCHMIDT née BERTOSSI, 20 décembre, 75 ans (1951)
- Jacqueline LAMPERT née WOELFFLE, 24 décembre, 92 ans (1933)

MARIAGES

- Logan EHLINGER et Camille DESPRETZ (23/05/2026)



Mairie de Petit-Landau

3 rue Séger 68490 PETIT-LANDAU - Tél. 03 89 48 37 15

Ouvert le lundi et vendredi de 9 h à 11 h,

le mardi de 16 h à 19 h et le jeudi de 9 à 11 h et de 16 h à 18 h

Fermé le mercredi

www.petit-landau.fr